



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **Journal des débats**

**de la Commission permanente  
de la culture et de l'éducation**

**Le lundi 2 juin 2014 — Vol. 44 N° 1**

Élection à la présidence et à la vice-présidence

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec  
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles  
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85  
Québec (Québec)  
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754  
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:  
[www.assnat.qc.ca](http://www.assnat.qc.ca)

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0823-0102

**Commission permanente de la culture et de l'éducation**

**Le lundi 2 juin 2014 — Vol. 44 N° 1**

**Table des matières**

Élection de la présidente, Mme Filomena Rotiroti	1
Élection du vice-président, M. Maka Kotto	1

**Intervenants**

M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée  
Mme Filomena Rotiroti, présidente de la commission

M. Alexandre Iracà  
M. Dave Turcotte



Le lundi 2 juin 2014 — Vol. 44 N° 1

**Élection à la présidence et à la vice-présidence**

*(Quinze heures vingt-sept minutes)*

**Le Président (M. Chagnon)** : ...de la culture et de l'éducation ouverte.

La commission est réunie afin de procéder à l'élection à la présidence et à la vice-présidence de la commission.

Conformément à l'article 127 du règlement, la commission de l'Assemblée nationale a décidé que la présidence de cette commission revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement et que la vice-présidence revenait à un membre du groupe parlementaire formant l'opposition officielle.

Alors, selon l'article 135 du règlement, le président et le vice-président de chaque commission sont élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

**Élection de la présidente, Mme Filomena Rotiroti**

Je suis prêt à recevoir des propositions pour le poste de président.

**Une voix** : Oui, M. le Président.

**Le Président (M. Chagnon)** : Oui, M. le député de Papineau.

**M. Iracà** : Oui. Alors, conformément à l'article 134 de notre règlement, je propose que la députée de Jeanne-Mance—Viger soit élue présidente de la Commission de la culture et de l'éducation.

**Une voix** : ...certain de votre proposition.

**M. Iracà** : J'en suis certain.

**Le Président (M. Chagnon)** : Est-ce que vous acceptez?

**Mme Rotiroti** : Oui, avec plaisir.

**Le Président (M. Chagnon)** : Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

**Une voix** : ...

**Le Président (M. Chagnon)** : Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

**Des voix** : Adopté.

**Le Président (M. Chagnon)** : Est-ce que, de la part du groupe parlementaire de la deuxième opposition, cette proposition est adoptée?

**Une voix** : Adopté.

**Le Président (M. Chagnon)** : Alors, je vous félicite, madame. Je déclare donc la députée de Jeanne-Mance...

**Des voix** : ...

**Le Président (M. Chagnon)** : ...est élue présidente de la commission.

**Des voix** : ...

**Le Président (M. Chagnon)** : Oui, oui, mais... et de la culture et de l'éducation. Félicitations!

**Élection du vice-président, M. Maka Kotto**

**La Présidente (Mme Rotiroti)** : Alors, bonjour à tous. Je suis prête à recevoir des propositions pour le poste de vice-présidence. Oui, le...

**M. Turcotte :** Mme la Présidente, je propose que le député de Bourget soit élu vice-président de la Commission de la culture et de l'éducation.

**La Présidente (Mme Rotirofi) :** Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

**Une voix :** Adopté.

**La Présidente (Mme Rotirofi) :** Adopté. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

**Une voix :** Adopté.

**La Présidente (Mme Rotirofi) :** Et est-ce que, de la part du deuxième groupe de l'opposition, cette proposition est adoptée?

**Une voix :** Oui.

**La Présidente (Mme Rotirofi) :** Alors, je déclare le député de Bourget élu vice-président de la Commission de la culture et de l'éducation. Félicitations! Je lève la séance de la commission, ayant accompli son mandat, et ajourne les travaux sine die. Merci.

*(Fin de la séance à 15 h 30)*